

Emplois aidés : Des femmes et des hommes investis dans les centres sociaux

L'état annonce le gel des financements des contrats aidés* pour 2017 et une diminution très probable pour 2018.

Pourquoi notre réseau a décidé de réagir ?

Cette annonce impacte directement notre réseau. En effet, les centres sociaux accueillent de nombreuses personnes en contrat aidé **qui s'investissent au service des habitants et des territoires**. Au delà de ce qu'ils apportent pendant leur mission, c'est également une **réelle opportunité** personnelle dans leur parcours de vie.

Pour certains, il pourrait s'agir d'une immersion professionnelle adaptée, d'une étape dans une trajectoire vers l'emploi (nouvelle expérience, formation...). Pour d'autres, cette expérience permettra une reconnaissance sociale et une confiance en soi, quelques fois fragilisées par un accident de la vie.

Conscient et reconnaissant de ce qu'ils apportent à notre réseau, nous remercions ces acteurs qui s'investissent dans les centres sociaux et qui proposent un service, que les centres n'auraient peut-être pas rendus à la population sans le recours aux emplois aidés.

Accueillir des personnes en emplois aidés, c'est aussi donner vie à nos valeurs de référence comme la dignité humaine et la solidarité.

Voilà pourquoi notre réseau a décidé de réagir. Localement, nous allons interpeller les parlementaires. En parallèle, nous partagerons via les infos de la semaine, des témoignages de personnes qui sont (ou ont été) en emploi aidé, pour rappeler que **derrière des mots comme «dispositif», «décret», «gel de financement»..., il s'agit bien d'histoires de femmes et d'hommes.**

En [cliquant ici](#), vous pourrez prendre connaissance d'un communiqué commun entre l'ACEPP, la fédération nationale des centres sociaux et le SNAECSO.

Le bureau fédéral

*Un emploi aidé est un contrat dans le secteur non marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi.

EMPLOIS AIDÉS : LA PAROLE AUX CONCERNÉS



Les dispositifs d'insertion professionnelle de l'état, je suis bien placé pour en parler. En 2012, 10,2% de chômeur en France, dont moi ! Rien à voir avec un manque de motivation ou une profonde envie de passer mes journées à rien faire. Juste un peu trop jeune, diplômé mais pas assez, et surtout sans réelle expérience !

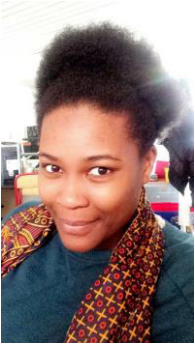
Sans expérience, pas de job. Sans job, pas d'expérience...

*C'est là que j'ai bénéficié du premier coup de pouce de l'Etat en réalisant un service civique dans l'associatif. Révélation ! Remotivation ! J'ai repris mes études pour me spécialiser dans la com' associative, avec pour la première fois, un vrai projet professionnel en tête. Une fois mon diplôme en poche, second coup de pouce de l'Etat. **Grâce aux contrats aidés**, je suis embauché à la Fédération des Centres Sociaux 77 où j'ai enfin l'occasion de faire mes preuves ! Ensuite tout s'est enchaîné !*

La suite vous la connaissez avec mon poste en CDI à la fédération 44 depuis 2 ans !

Maxime, chargé de mission à la Fédération 44

Sans les dispositifs d'aides que ferais je aujourd'hui ?



Pour moi tout commence en 2014, après l'arrêt de mes études, je cherchais à entrer dans la vie active. Inscription à Pôle Emploi et à la Mission Locale, à la recherche d'un travail dans le secrétariat et l'hôtellerie.

Ce fut par hasard que j'ai eu une offre d'emploi sur le poste d'animatrice jeunesse en emploi avenir. Un nouveau dispositif que je ne connaissais pas qui permettait aux jeunes de découvrir un métier et de se faire de l'expérience. J'ai postulé sans trop de confiance et l'entretien a été concluant pour moi. J'ai ainsi commencé à travailler avec le Centre Socioculturel de la Bugallière à Orvault. Une expérience riche en découvertes et qui m'a permis de continuer mon apprentissage, de suivre des formations (BAFA, BPJEPS) et d'approfondir ma posture de professionnelle sur le terrain.

Cette année, je suis sortie diplômée d'un BPJEPS LPT. J'ai fini mon contrat avec toutes les armes pour continuer à exercer dans l'animation, un métier qui me passionne et que je continue à découvrir chaque jour.

Aujourd'hui, je suis directrice adjointe dans un centre de loisirs dans le 92. L'aventure continue pour moi, et surtout j'envisage sereinement mon avenir.

Nassuria



Je bénéficie depuis 4 mois d'un contrat aidé et je souhaite témoigner de l'impact de ce type de contrat. Je suis animatrice dans le secteur adulte et famille, à temps plein pour une durée de 9 mois au CSC Tempo.

Après avoir fait un BTS, je me suis retrouvé sans emploi plusieurs mois et à enchaîner des contrats précaires (contrat de 10h/semaines, intérim etc.) et à l'opposé de ce que je souhaitais faire, bloqué par mon manque d'expérience qui m'a valu de nombreux refus. J'ai repris mes études, en sachant que ma faible expérience serait encore un frein et j'ai réalisé un stage dans le centre socioculturel où je travaille actuellement.

Par le soutien financier que permettent les contrats aidés, l'association a pu me proposer un poste. Sans cette opportunité, je n'aurais sûrement pas trouvé un travail aussi vite après ma formation. Les contrats aidés sont de réels tremplins pour les personnes en favorisant l'embauche, ce qui permet un premier pas vers l'emploi. Je bénéficie ainsi d'une première expérience dans mon domaine formation, qui me permet d'être plus confiante pour mon avenir professionnel.

Elise



Je suis animateur socioculturel au CSC Pierre Legendre. J'ai commencé dans ce milieu à 19 ans en entrant en service civique, au sein d'un centre social. Convaincu du bienfondé du milieu et de l'importance de mon travail, j'ai persévéré dans le métier.

Je n'ai malheureusement jamais occupé de poste sur des contrats supérieurs à 1 an (et majoritairement pas supérieurs à 6 mois) et n'ai quasi jamais occupé de poste à plein temps. Mon quotidien a longtemps été de ne pas savoir où je serai dans un an, dans un travail où le suivi de l'humain se fait au quotidien et sur du long terme. En effet, aujourd'hui "travailleur social" est synonyme de précarité pour beaucoup. Le milieu est tiraillé : besoins et demande forte de la part des habitants, moyens faibles du côté des associations. Cependant, force est de constater que nombre de travailleurs sociaux sont en recherche d'emploi, plus que de postes finançables.

Aujourd'hui en emploi aidé, j'occupe pour la première fois une vraie place au sein d'un centre social, justifiant mes valeurs, mes engagements, et donnant vie à mes compétences. Certes, la "précarité" de ce genre d'emploi (contrat de 3 ans maximum) pourrait être questionnée, mais n'est que dérisoire face à l'importance de mon travail, qui ne pourrait être mis en œuvre sans l'aide de ce dispositif. Je sais où je suis l'année prochaine, je sais ce que je vais faire pendant cette année, les personnes que je vais suivre, et ce tout en développant l'action du centre social dans lequel je travaille.

Maxime